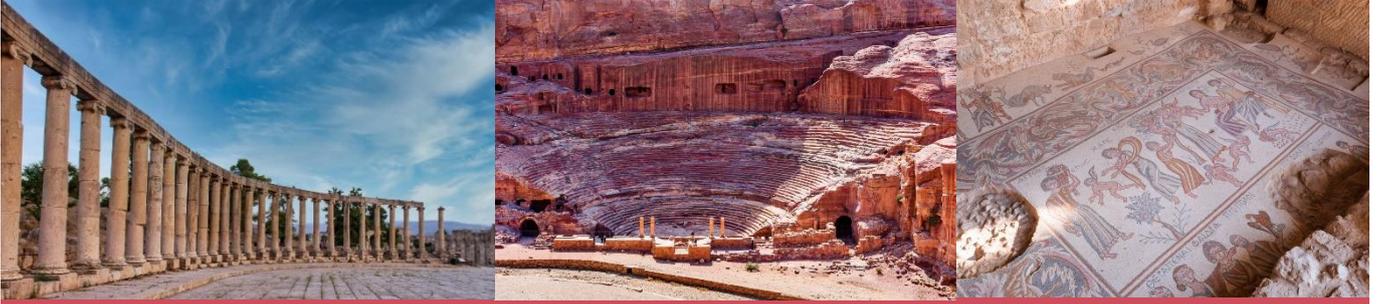




# Preference



Jordanie, berceau des civilisations



Du 11 au 18 avril 2024

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

*Dans des sites extraordinaires et variés, la Jordanie présente de splendides vestiges de nombreuses civilisations : la ville romaine de Jerash, des forteresses croisées, les châteaux omeyyades du désert, les mosaïques byzantines du Mont Nébo, où Moïse serait mort après avoir contemplé "la Terre Promise" et la merveilleuse Pétra, la cité rose creusée dans la roche par les Nabatéens. Amman, la blanche, se découvre depuis la citadelle avec son gigantesque théâtre romain et le prestigieux Jordan Museum qui retrace l'histoire du pays à travers une collection exceptionnelle dans une scénographie passionnante.*

**Become a Friend**



Madame, Monsieur,  
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné la **Jordanie** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

**« Jordanie, berceau des civilisations »**

**Avec les Amis des Musées**

Du 11 au 18 avril 2024

**Les + de ce voyage :**

- Des vols internationaux **directs** avec la compagnie régulière Royal Jordanian
  - Visite des sites emblématiques de Pétra et Jérash classés UNESCO
  - Des hôtels 5\* durant tout le séjour
  - Le séjour en pension complète
  - La période idéale
  - Excellent guide local francophone
- Un prix presto avantageux jusqu'au 31 décembre ! (- 200 €)**

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame,

Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.  
L'équipe de Preference

# PROGRAMME :

**BRUXELLES → AMMAN**

**JEUDI 11 AVRIL**

En milieu d'après-midi, envol de l'aéroport de Bruxelles à destination de Amman (**vol direct**) avec la compagnie aérienne Royal Jordanian.

Arrivée en fin de soirée à Amman, accueil et transfert vers l'hôtel.

La capitale du royaume hachémite de Jordanie est surnommée la Ville Blanche à cause de la pierre calcaire utilisée dans la construction des bâtiments. À l'exception du centre historique qui présente des vestiges de l'ancienne Philadelphie, la ville est moderne et aérée.

Installation et nuit à l'hôtel **Amman Mövenpick 5\***.



**AMMAN – CHATEAUX du DESERT – AMMAN**

**VENDREDI 12 AVRIL**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour les **Châteaux du désert** à l'est d'Amman.

Ces petits palais arabes ont été construits dans le désert au début du VIII<sup>e</sup> s. comme lieux de détente pour les califes omeyyades de Damas. Ils sont charmants et diversifiés.

Visite du **Qasr Amra**.

L'état de conservation de ce petit pavillon de chasse complété par un hammam au dôme zodiacal et l'originalité de ses fresques aux représentations humaines lui ont valu d'être classé par l'Unesco.



Arrêt pour le déjeuner à **Azraq** avant la découverte du **château**.

Cette petite forteresse en basalte a été édifée par les Romains à la fin du IIIe s., occupée au VIIIe s. par les califes omeyyades et reconstruite au XIIIe s. Lawrence d'Arabie y résida en 1917.

Retour à Amman dans le quartier moderne de Ras Al-Ein pour découvrir le **Jordan Museum**.

Le Jordan Museum est situé dans le quartier moderne de Ras Al-Ein d'Amman. Ouvert en 2014, le musée déroule, dans une belle scénographie, le fil de l'histoire du pays avec une riche collection qui illustre l'évolution de cette région habitée depuis au moins 500 000 ans. Elle recèle quelques trésors inestimables, à l'instar de la statue bicéphale d'Ain Ghazal, une statue anthropomorphe vieille de 10 000 ans, ou des fragments des Manuscrits de la mer Morte.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

## **AMMAN – JERASH – AJLUN – AMMAN**

**SAMEDI 13 AVRIL**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la visite de **la cité antique de Jérash**.

Construite sur les collines de Galaad, Jerash est le plus bel exemple au Proche-Orient, d'une cité provinciale romaine, remarquablement préservée et offrant deux théâtres, un forum de forme elliptique, plusieurs temples, un marché et des thermes. Sa place ovale en fait un cas unique dans tout le bassin méditerranéen.

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite route pour **Ajlun et son château**, à la lisière de la vallée du Jourdain comme en témoigne le paysage verdoyant de pins et d'oliviers.

Sur une colline à l'écart de la bourgade, se dresse l'imposante forteresse construite au XIIe s. par un neveu de Saladin pour empêcher l'avancée des croisés, un bel exemple d'architecture médiévale entièrement conçue par les Arabes.

Continuation vers le nord pour découvrir **Gadara**, "ville fortifiée" en araméen.

Gadara combine harmonieusement un vieux village ottoman et des ruines romaines avec un théâtre et des thermes bien conservés ainsi qu'une basilique byzantine aux colonnes de basalte noir et chapiteaux corinthiens.

Retour à Amman. Dîner et nuitée.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ par la **Route des Rois** pour visiter la basilique du **Mont Nébo**, où Moïse serait mort après avoir contemplé la "Terre Promise".

La vue sur la mer Morte, le Jourdain, l'oasis de Jéricho et les monts de Judée est magnifique. De la basilique édiée par les Byzantins au VIe s. ne reste qu'un sol en mosaïque avec de jolies scènes de chasse et de curieux animaux.



Continuation vers la petite ville tranquille de **Madaba**.

Le sol de l'église grecque orthodoxe Saint-Georges de Madaba conserve la plus ancienne carte en mosaïque de la Terre Sainte datant du VIe siècle. La ville recèle nombre de mosaïques datant des premiers siècles, au sein de bâtiments publics comme de maisons privées.



Déjeuner dans un restaurant local.

Arrivée à Pétra en fin d'après-midi. Installation, dîner et nuit à l'hôtel **The Old Village Hotel 5\***.

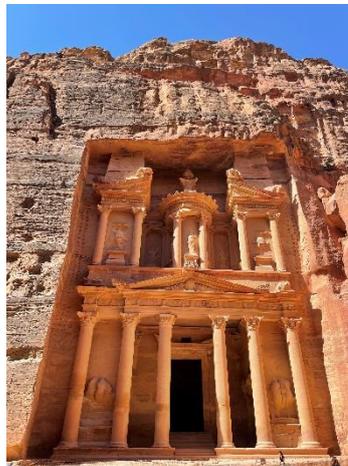


Petit déjeuner à l'hôtel.

La journée sera consacrée à la découverte du fabuleux site de **Pétra**.

La bien nommée Pétra « la Rose », est sans conteste l'un des plus beaux sites du Proche-Orient, avec ses innombrables et superbes mausolées creusés et sculptés dans les falaises de grès rose par les nomades nabatéens apparus entre le VII<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. La forteresse naturelle de Pétra leur sert à entreposer leurs marchandises sur les voies caravanières. À partir du II<sup>e</sup> s., la cité va décliner et tomber progressivement dans l'oubli. La splendeur de l'ancienne capitale nabatéenne sera redécouverte par le Suisse Burkhardt en 1812.

Passage au travers du **Bab es Siq**, un couloir étroit creusé dans les rochers par la rivière et le vent, qui est la voie d'accès à la ville et découverte du **Khazneh**, entièrement sculpté dans la pierre, le plus beau et le plus célèbre monument de Petra.



Sa façade sculptée lui donne une allure de temple. Il s'agit en fait d'un tombeau édifié par le roi nabatéen Alherath III aux environs du I<sup>er</sup> s. de notre ère qui mêle les mythologies grecque, égyptienne, assyrienne ...

Possibilité de monter jusqu'au **haut lieu du Sacrifice**, un promontoire qui offre un panorama à couper le souffle.

Le Haut-Lieu du Sacrifice occupe une esplanade de 65 mètres de long. Les rites culturels étaient probablement dédiés au dieu Dushara, le plus important du panthéon nabatéen.



Retour à la ville basse pour le déjeuner.

Découverte du théâtre romain, les tombes royales, la ville romaine...

Dîner et nuit à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la **Petite Pétra**, à 10km au nord de Petra.

Le siq Al-Barid est un étroit défilé, long de 500 m, qui est bordé de tombeaux et de salles à manger nabatéennes. La Petite Pétra tenait lieu de caravansérail.



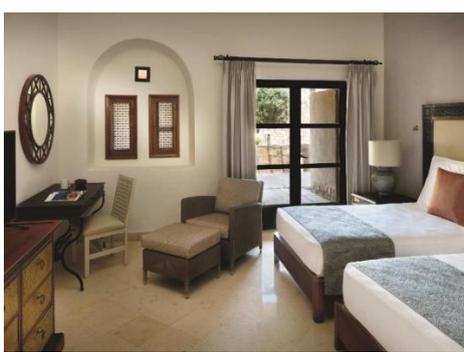
Route jusqu'à **Kerak**, connu pour son château érigé par les Croisés au XIIe siècle, sur les restes d'une ancienne citadelle nabatéenne. Vu sa position stratégique, Kerak était le site privilégié pour contrôler le trafic commercial des routes reliant Damas à l'Egypte et à la Mecque.

Continuation vers les rives de la **mer Morte**, située à 422 m en-dessous du niveau de la mer.

Cette mer a un taux de salinité tellement élevé qu'il rend toute vie végétale et animale impossible. Cette concentration en sel permet une baignade étonnante : vu la haute densité de l'eau, le corps flotte davantage. Il est pratiquement impossible de nager mais pas de problème pour faire la planche !



Déjeuner et installation à l'hôtel **Mövenpick Dead Sea 5\*** (1 nuit - chambre DELUXE).



Après-midi libre pour se baigner et profiter des installations de l'hôtel. Dîner et nuitée à l'hôtel.

Le Mövenpick Resort Camp; Spa Dead Sea est un établissement 5 étoiles situé dans un village traditionnel au cœur de jardins luxuriants. Il se trouve sur les rives Nord de la mer Morte, au point le plus bas sur Terre. Ce complexe touristique est une oasis de tranquillité, où votre bien-être reste la priorité.

## **MER MORTE – EL-MAGHTAS – ARAQ AL AMIR – AMMAN**

**MERCREDI 17 AVRIL**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert par la route jusqu'à **el-Maghtas** également appelé **Béthanie**, site identifié comme le lieu où Jean-Baptiste baptisa le Christ. Les aménagements qui y ont été effectués permettent d'accéder jusqu'aux rives du Jourdain. Des églises très anciennes et des fonts baptismaux ont été dégagés.

Transfert à **Araq-el-Amir**, situé au fond du vallon fertile de Wadi Sir, à l'ouest d'Amman.

Déjeuner dans une coopérative locale gérée par des femmes.

Continuation vers **Amman**. Découverte de la ville, ses collines et ses innombrables mosquées depuis la **citadelle**, **Jabal Al-Qala'a**, l'ancienne acropole romaine du IIe s. dont il ne reste que des vestiges.

Visite du **théâtre romain** dans la ville basse.

C'est le plus beau vestige de l'ancienne Philadelphie du IIe s. avec un gigantesque amphithéâtre merveilleusement conservé.

Dîner et logement à l'hôtel **Amman Movenpick 5\***.



## **AMMAN → BRUXELLES**

**JEUDI 18 AVRIL**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ensuite, transfert vers l'aéroport de Amman et vol retour direct avec la compagnie Royal Jordanian vers Bruxelles.

**– FIN DE VOTRE VOYAGE –**

# LE PRIX

**SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.**

**PRIX MEMBRE DES AMIS :**

**AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2023 : 3.275 €**

A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.475 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **830 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

**CE PRIX COMPREND:**

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière Royal Jordanian en classe économique
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification par la compagnie aérienne, à ce jour : ± 323,61€)
- ✍ Les services d'un guide local francophone
- ✍ Les transferts et transports en autocar privé climatisé
- ✍ Le logement 7 nuits en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels 5\* mentionnés (ou similaires)
- ✍ La pension complète durant tout le séjour
- ✍ Les entrées aux musées, visites et excursions telles que mentionnées au programme
- ✍ L'accompagnement professionnel et expérimenté de Preference Travel Team
- ✍ L'obtention du visa (pour les citoyens européens)
- ✍ La TVA
- ✍ La prime du Fonds de Garantie Voyages

**CE PRIX NE COMPREND PAS :**

- ✍ Les boissons
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Les droits de photos et de vidéo sur certains sites
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 30/08/2023

**REMARQUES IMPORTANTES :**

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UNE **PASSEPORT** VALIDE PENDANT MINIMUM 6 MOIS. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- UN VISA EST EGALEMENT NECESSAIRE ET SERA OBTENU PAR NOS SOINS (SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS)
- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI.
- LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.

# CARTOGRAPHIE :



# Become a Friend

## Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom : .....	Prénom : .....
Nom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Enfant 1 : .....	Date de naissance : .....
Enfant 2 : .....	Date de naissance : .....
Adresse : .....	N° : ..... Boite : .....
Code postal : .....	Ville : ..... Pays : .....
Tél / GSM : .....	Adresse e-mail : .....

Je souhaite devenir membre       Je souhaite renouveler ma carte de membre

*Cotisation annuelle*

*Si ordre permanent*

<input type="checkbox"/> Adhérent	<i>Jeune</i>	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	<i>Individuel</i>	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	<i>2 parents ou grands-parents et 2 enfants &lt; 18 ans</i>	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Effectif	<i>Individuel</i>	€ 100	€ 90
	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	<i>Titulaire + Invité à chaque visite</i>	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	<i>Individuel</i>	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes)</i>	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150
* Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.			

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVoyer CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : [ ] DOUBLE A 1 LIT [ ] DOUBLE A 2 LITS [ ] DOUBLE A PARTAGER [ ] SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- [ ] JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
[ ] JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID\* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- [ ] JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
[ ] JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

\*AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID

**PRIX :**  **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2023 : 3.275 €**

A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.475 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **830 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

**NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :** .....

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :  
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE :** TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 11 MARS 2024.

**PAIEMENTS :** **IBAN :** BE92 7440 6349 9223  
**SWIFT/BIC :** KREDBEBB  
**REFERENCE :** JORDANIE AMIS - D.3736

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A ....., LE .....

**SIGNATURE POUR ACCORD :**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

## 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

## 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

## 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :  
Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage  
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage  
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage  
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

## 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

## 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

## 6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

## 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

## 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

## 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

## 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

## 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

## 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière  
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8  
B1130 Bruxelles  
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08  
www.gfg.be - [mail@gfg.be](mailto:mail@gfg.be)

01/07/2018

Lic Cat A 1652

